

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2023**

## ***LES CERISIERS***

*Chemin de Bernicot*

*69230 SAINT-GENIS-LAVAL*

*Téléphone : 04 78 56 74 00*

*Directeur de territoire : Monsieur J.D. BITTEL*

*Directrice de l'établissement : Madame P. DESBOIS*

**Association ACOLEA**

**14 rue de Montbrillant**

**69003 Lyon**

**Directrice Générale : Anna Sauri Lopez**

## Propos Introductifs

L'année 2023 a été très dense tant au niveau de l'activité qui a été exceptionnelle, qu'au travers des nombreux changements et événements forts qui ont jalonné l'année : installation de la nouvelle direction, déploiement et application des procédures ACOLEA , notamment en terme de suivi comptable, rattachement au territoire Ouest effectif au 01/01/2023, formation OCTIME pour le suivi de la mise en place de l'annualisation du temps de travail, formation NEMO, réactualisation du protocole d'accueil d'urgence, évaluation externe...

Dans le même temps, l'établissement a répondu aux sollicitations des partenaires qui ont été nombreuses cette année : participation à différentes manifestations organisées par la D.T.P.J.J. (temps de rencontres et de partage dans le cadre des Assises Territoriales, avec un espace dédié pour le FAU Les CERISIERS), visite de plusieurs personnalités dont Madame BUTZBACH, Adjointe Directrice de la Protection de l'enfance, Madame VACHER 8<sup>e</sup> Vice-Présidente de la métropole de Lyon élue responsable de l'enfance famille et jeunesse, Madame MILLET, Maire de la commune de Saint-Genis-Laval.



# 1. Activité et Personnel

## 1.1 Activité

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	REALISE			ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	9		185	174	174	158	158	16	16	110%
Février	7		165	151	325	143	301	8	24	108%
Mars	7		179	183	508	158	459	25	49	111%
Avril	8		139	173	681	153	612	20	69	111%
Mai	6		154	178	859	158	770	20	89	112%
Juin	6		137	182	1 041	153	923	29	118	113%
Juillet	8		167	175	1 216	158	1 081	17	135	112%
Août	7		147	162	1 378	158	1 239	4	139	111%
Septembre	8		128	174	1 552	153	1 392	21	160	111%
Octobre	8		161	163	1 715	158	1 550	5	165	111%
Novembre	7		148	175	1 890	153	1 703	22	187	111%
Décembre	5		155	182	2 072	159	1 862	23	210	111%

Pour cette année, l'établissement a réalisé une activité remarquable avec un excédent de 210 journées.

2072 journées ont en effet été réalisées, au lieu de 1862 prévues.

Pour la première fois depuis son ouverture, l'établissement réalise une suractivité continue tout au long de l'année.

Les demandes ont été sollicitées principalement par la cellule technique de la Métropole de Lyon.

Tout comme les années précédentes, il est à noter que la modalité d'accueil d'urgence permet d'expliquer la très bonne activité, à travers la notion d'inconditionnalité de l'accueil.

Nous notons cette année, une légère hausse des accueils immédiats via l'U.E.A.T. (Unité Educative Auprès du Tribunal) de Lyon : 5 accueils cette année, contre 4 l'année précédente. Nous avons été peu sollicités par les P.E.A.T. (Permanence Educative Auprès du Tribunal) des autres territoires (une demande de la P.E.A.T de Bourg en Bresse et une de la P.E.A.T de Villefranche).

Il est important de souligner que nous avons accueilli pour la première fois cette année une fratrie. Nous avons également accueilli un jeune dans le cadre d'un dispositif exceptionnel de prise en charge partagée entre l'A.S.E. et la P.J.J. Prise en charge qui a permis de mettre en avant auprès des différents partenaires la qualité de l'accompagnement assuré par notre établissement. Depuis, la D.T.P.J.J. nous a associé à la plupart de leurs instances de travail et de réflexion.

## 1.2 Personnel

Effectif au 31/12/2023 :

<b>Chef de service</b>	<b>0.50 ETP</b>
<b>Administration</b>	<b>0.50 ETP</b>
<b>Educatif</b>	<b>6 ETP</b>
<b>Soins</b>	<b>0.66 ETP</b>
<b>Maitresse de maison</b>	<b>1 ETP</b>
<b>Veilleurs</b>	<b>2 ETP</b>

La particularité du FAU Les CERISIERS est que la cheffe de service est budgétée par les financeurs à hauteur de 0.50% mais elle intervient à temps plein, le second 0.50% étant financé par l'association.

### **MOUVEMENTS DU PERSONNEL :**

. **Entrées CDI : 2**

. **Démissions : 2**

. **Mutations internes sorties : 2**

. **Emploi intérimaires du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 :**

9 072 heures

### ***Mouvement du personnel durant l'année :***

Au 31 décembre 2023, outre la C.D.S. et les 2 psychologues titulaires, on comptait un surveillant de nuit titulaire, une éducatrice spécialisée titulaire (embauchée en C.D.I. le 01/11/2023), une éducatrice spécialisée en contrat de qualification qui a démarré son contrat en octobre 2022. La secrétaire est également titulaire depuis de nombreuses années.

Au 31/12 restaient vacants :

- **5** postes éducatifs,
- **1** poste de surveillant de nuit
- **1** poste de maîtresse de maison

La psychologue a démissionné début mai 2023, pour développer une activité en libéral. Elle a été remplacée à partir de septembre 2023, par une psychologue exerçant déjà au sein de l'association ACOLEA.

Un alternant en licence pro D.S.M.S. a été recruté le 02/11/2023. Il a pu faire rapidement part de ses doutes concernant sa capacité à s'inscrire dans le cadre et les missions de l'établissement, ainsi que le choix de sa formation. Face aux difficultés qu'il a rencontrées pour

s'intégrer dans l'équipe, il a demandé une rupture à l'amiable quelques semaines après son arrivée.

Une apprentie est également en poste jusqu'en juin 2024.

L'équipe s'est en effet à nouveau renouvelée entre septembre et décembre 2023. Ce qui a occasionné une lourde charge de travail pour l'apprentie en poste et le cadre pour la question de transmettre au mieux le cadre de fonctionnement.

Les difficultés structurelles de recrutement se sont accrues cette année, comme en témoigne l'explosion des heures effectuées par les intérimaires, passant de 2 266 à 9 072 heures sur l'année, soit 4 fois plus. Cet écart énorme s'explique par un taux d'absentéisme important : maîtresse de maison en arrêt maladie long à partir de début mai jusqu'à sa mutation sur un autre établissement, elle a été constamment remplacé par une intérimaire jusqu'à fin décembre 2023 ;

L'arrêt de travail du titulaire à partir du 04 septembre 2023 jusqu'au 2 octobre 2023, suivi de sa démission après avoir soldé ses congés. Il a été remplacé via l'intérim jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2023, date de l'embauche d'une éducatrice spécialisée en C.D.I ;

Les temps d'accompagnement institutionnels (auxquels les 2 surveillants de nuit ont participé), mais aussi les formations (ESOPPE, colloques...) ont nécessité de remplacer les professionnels.

L'augmentation exponentielle des heures s'explique également par une forte hausse des prises en charges individuelles cette année, notamment pour des profils très complexes qui ont nécessité des prises en charge dites partagées entre février et décembre 2023.

La pénurie de candidatures malgré la parution d'annonces sur différents sites : pôle emploi, C.R.E.A.I, subsistent cette année principalement sur les postes éducatifs. Nous avons moins mobilisé cette année les ressources du pôle adolescent, et eu recours davantage à l'intérim, via des professionnels que nous avons fidélisés. Nous notons un fort investissement de leur part.

Pas de C.D.D. cette année, les candidats préférant passer par l'intérim, plus attractif en termes de salaires. S'ils ne s'engagent pas dans un C.D.I., la plupart des intérimaires qui ont été fidélisés sont très investis dans leur travail aux Cerisiers.

La difficulté du public et la désaffection du métier impliquant des contraintes horaires soirs et week-ends nous oblige à recourir toujours davantage aux intérimaires, ce qui nécessite un suivi rigoureux, notamment sur la posture professionnelle de certains intérimaires. Nous avons élaboré une fiche sur le pôle afin de cadrer et baliser au mieux leurs interventions, dans le respect de notre cadre de fonctionnement.

L'accueil d'urgence est en effet source d'incertitudes et de stress pour les professionnels avec l'accueil de profils de jeunes de plus en plus difficiles. Si le cadre fort des Cerisiers comprenant des règles strictes permet de les sécuriser à leur arrivée, les professionnels doivent être en mesure de faire preuve d'autorité au quotidien. De nombreux professionnels n'ont pas l'assise nécessaire pour porter un tel cadre, même avec le soutien de leurs collègues (les éducateurs

ne travaillent jamais seuls) et de la cheffe de service. Force est de constater que les professionnels armés pour poser un cadre et des limites à des adolescents souvent de plus en plus « illimités » dans leurs modalités relationnelles, sont des ressources rares.

La problématique des salaires peu attractifs au regard des risques psychosociaux liés à la mission d'accueil d'urgence, demeure un réel obstacle à l'embauche en C.D.I. pour exemple, le titulaire qui a démissionné cette année, a été très affecté par la défenestration d'une jeune fille en 2022. En 2023, il a été à nouveau exposé à un passage à l'acte violent le 04/09/2023, suite auquel il s'est arrêté pendant plus d'un mois, avant de donner sa démission. Entre ces 2 événements, il a été victime d'un incident avec un autre jeune très violent. Aussi, même lorsqu'on parvient à recruter en C.D.I., le stress intense auquel sont exposés les professionnels, peut influencer sur leur choix de quitter l'établissement.

### Analyse de la pratique :

Les professionnels n'ont pas bénéficié de séances d'analyse de la pratique cette année. Pour rappel, cette instance avait été suspendue en 2021 car elle ne remplissait plus sa fonction. Un accompagnement institutionnel avait été mis en place, celui-ci a duré 3 ans.

Dans le prolongement de cet accompagnement, un autre type d'intervention a été mis en place en 2023, avec un psychologue en libéral. Cet accompagnement a porté sur l'ensemble de l'équipe des Cerisiers (Direction, psychologues, éducateurs, surveillants de nuit, maîtresse de maison, secrétaire).

Cet accompagnement s'est décliné sous forme de jeux de rôles, afin de pouvoir comprendre et se mettre à la place de chacun. Les séances de 2 heures ont eu lieu à raison d'une fois par mois. Le bilan de cet accompagnement a mis en évidence une forme d'alliance groupale inconsciente visant à faire taire l'expression de l'affect. Des effets positifs ont pu également être observés : meilleure capacité d'écoute dans les réunions, une meilleure connaissance et compréhension du poste de chacun. Pour certains cet accompagnement a renforcé le sentiment d'appartenance à cette équipe. Le fait de travailler en équipe complète sans lien de hiérarchie a pu rassurer certains professionnels qui se sont sentis mieux intégrés dans le groupe (surveillants de nuit par exemple) et ont pu participer activement au travail d'élaboration proposé.

L'analyse de la pratique dont bénéficiait la cheffe de service avec ses collègues cadres du pôle s'est interrompu en juin suite au départ de l'intervenant.

Les psychologues bénéficient quant à elles toujours de séances avec leurs collègues du pôle adolescents.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

<b>FORMATION COLLECTIVE *</b>	<b>INTITULE DE LA FORMATION</b>	<b>ORGANISMES DE FORMATIONS</b>
<b>OU FORMATION INDIVIDUELLE **</b>		
NEMO	Logiciel de suivi des jeunes	Troizaire
OCTIME	Nouveaux managers	Cabinet Audage
Agir sur sa posture professionnelle	Ajuster sa posture professionnelle	Esprit Lead
ESOPPE	Référentiel	ACOLEA
Formation individuelle pour la cheffe de service	Co-développement	Intervenant extérieur
Accompagnement institutionnel	Jeux de rôles-Théâtre FORUM	Intervenant extérieur

## 2. Faits Marquants & Qualité

### 2.1.1. Faits marquants

#### **Sur le plan institutionnel :**

- Le FAU Les CERISIERS est intégré au pôle CEPAJ/SAS MNA sous la gouvernance de M. BITTEL.
- Activité exceptionnelle de l'établissement.
- En juin, arrivée de l'annualisation du temps de travail avec l'application d'un nouvel accord accompagné du déploiement d'un logiciel de suivi des compteurs via Octime.
- Evaluation externe en décembre par le cabinet RH Organisation sur deux jours.
- D'autre part, à la faveur de la rencontre du territoire piloté par Monsieur SEP, ce dernier a sollicité le CEPAJ pour l'organisation de cet événement qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Ont été invités à cette rencontre : tous les professionnels concourant au traitement des informations préoccupantes, aux O.P.P. et aux différents liens avec les services de proximité, Madame LOUIS, juge des enfants, Madame TELLIER, substitut du Procureur, l'ensemble de

l'équipe de l'A.S.E. sous la responsabilité de Monsieur SEP, les Puéricultrices de la P.M.I et quelques travailleurs sociaux du service social de notre territoire (une soixantaine de professionnels).

A l'issue de cette rencontre de nombreuses personnes, dont Madame TELLIER, substitut du procureur ont visité les Cerisiers. Toutes les personnes présentes ont manifesté un vif intérêt à travers les questions et les échanges qu'ils ont eu avec l'équipe pluridisciplinaire autour des modalités de prise en charge des jeunes.

Du côté de la D.T.P.J.J., nous avons également été beaucoup sollicité cette année :

- Invitation au collège de direction territorial le 04 avril 2023, avec un temps d'interconnaissance et un temps de présentation de l'organisation de la P.J.J. sur le territoire et du C.J.P.M ;
- Temps de rencontres et de partage dans le cadre des Assises Territoriales le 11 mai 2023, avec un espace dédié à notre foyer d'accueil d'urgence ;
- Intervention dans le cadre d'une table ronde dans un de leur colloque le 12 octobre 2023, intitulé « Regards croisés sur les Pratiques professionnelles dans le champ de l'évaluation en protection de l'enfance ».
- Invitation à la journée du groupe territorial des psychologues du service public le 08 décembre 2023, autour de « la clinique des agirs violents à l'adolescence ».

### **Sur le plan de l'accompagnement des jeunes :**

- Augmentation des jeunes ayant un traitement médical.
- Augmentation des passages à l'acte auto-agressifs : scarifications, tentatives suicidaires, conduites ordaliques.
- **9** jeunes ont fait l'objet d'une ou plusieurs notes d'incidents.
- **1** jeune a fait l'objet d'un conseil de discipline.
- **5** dépôts de plainte ont été effectués, **3** suite à des dégradations, et **2** suite à des violences sur une éducatrice.
- **3** jeunes ont été mis à distance cette année : **1** avec le dispositif changement d'R, un autre dans une famille d'accueil et le dernier avec La Relève.

### 2.1.2 Démarche qualité

- Mars 2023, le conseil d'administration a validé le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement.
- La formation « Agir sur sa posture professionnelle » qui a été suivie par l'ensemble des salariés a permis à chacun de s'interroger sur ses modalités de communication au sein de l'institution, et d'avoir des outils pour ajuster sa posture professionnelle.
- Grâce à l'accompagnement institutionnel, l'équipe s'est mise au travail autour de la place et du rôle de chacun, ce qui a renforcé la cohésion face aux jeunes, et a eu des effets positifs sur leur évolution.
- L'accompagnement de 2 contrats d'apprentissage, assuré par la C.D.S. et les psychologues à travers la mise en place de temps de relecture des R.A.U (Rapports d'Accueil d'Urgence), a permis à ces professionnelles d'élever de façon significative le niveau de qualité de leurs écrits.
- La qualité de l'évaluation pluridisciplinaire à travers les rapports et les notes psychologiques ont d'ailleurs encore été soulignées par plusieurs partenaires cette année.
- Le cahier de liaison qui a été numérisé l'année dernière, est un outil bien investi par tous, et est performant. Tout comme les autres outils qui sont toujours opérants (cahier de consignes, plannings d'activités, E.D.T. individualisés pour chaque jeune...). L'agenda de la semaine envoyé par l'équipe avant la réunion, permet une meilleure anticipation des accompagnements (audiences, visites médiatisées, rendez-vous médicaux...). De même, après chaque réunion jeune, les éducateurs font un compte-rendu écrit en vue de la réunion d'équipe prévue le lendemain, afin de traiter les demandes des jeunes.

Dans le cadre de l'accueil du jeune, nous avons travaillé sur de nouveaux outils : Fiche compte-rendu de l'entretien d'accueil, fiche présentation de la situation du jeune en réunion qui permet à l'éducateur de présenter clairement la situation du jeune suite à son accueil. Un outil nommé « questionnaire suite à un acte violent » a également été élaboré pour soutenir un travail de réflexion dans le cadre des mesures de réparation. Ces outils qui s'ajoutent à ceux déjà existants (CR de l'entretien de parcours, bilan de fin de placement...) contribuent grandement à la qualité de l'évaluation.

- Chaque adolescent peut bénéficier d'entretiens ponctuels de soutien au regard de sa situation. Ils sont également tous reçus au moment de leur départ afin d'élaborer la question de la séparation et de penser ou de s'autoriser une autre voie de sortie que celle de la rupture. La psychologue participe d'ailleurs au bilan de fin de placement, en présence du jeune, avec la cheffe de service et l'éducateur référent.
- Les psychologues rencontrent tous les jeunes confiés aux Cerisiers sauf dans les situations des adolescents accueillis dans le cadre d'une mise à distance. Dans ces cas, un travail pluridisciplinaire s'effectue autour d'une fiche navette construite avec les établissements demandeurs de la mise à distance.

- Le travail des psychologues, ne se limite pas à la rencontre des adolescents. Il se délie avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire au travers du travail d'élaboration et de mise en pensée de leur situation qui s'effectue sur toute la durée de leur accueil. Ce travail se poursuit avec les partenaires extérieurs dans différentes instances.

Dans le cadre de l'évaluation, les psychologues rédigent des notes en vue des audiences, qui est jointe au rapport d'accueil d'urgence et parfois quand le placement perdure des notes complémentaires peuvent être rédigées pour restituer si besoin des éléments sur l'évolution du jeune.

## 2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

L'équipe éducative a reconduit les partenariats existants pour mobiliser les mineurs sur des activités de jour :

- Equithérapie, ce partenariat a évolué cette année avec la mise en place de chantiers pour certains jeunes. Ces chantiers fonctionnent très bien, l'équithérapeute a d'ailleurs recruté un jeune dans le cadre d'un stage civique.
- Bee Wild, structure d'éducation à l'environnement.
- Médiathèque de Brignais, piscine (passage de tests de natation), ateliers avec le planning familial...

L'établissement a développé cette année de nouveaux partenariats avec :

- Les Apprentis d'Auteuil qui proposent un accompagnement dans les démarches d'insertion, ainsi que des ateliers d'éducation (peinture, photos, cinéma...). Ce partenariat est très efficient.
- La LICRA, qui est intervenue 4 fois, via les financements du P.L.A.T. (Plan de Lutte Anti-Terroriste).
- L'association « SENS et SAVOIRS », créée par des diététiciennes. Elles sont intervenues 3 fois sur la question de l'alimentation.

Différents ateliers ont été reconduits durant l'année :

- Ateliers Eloquence
- Journées NRJ, organisées chaque mois avec un partenaire. Ces journées sont rythmées entre boxe éducative et divers jeux d'oppositions, badminton, foot, baseball... Se fixer un objectif sportif sur la journée pour chaque discipline. Découvrir un sport collectif peu ou pas connu. Ces actions permettent de travailler sur le respect des règles dans le cadre sportif... et d'avoir des échanges de fond avec les jeunes sur différents thèmes, comme :
  - Chantiers dans une épicerie solidaire
  - Chantiers éducatifs : peinture, jardinage...

- Organisation de différents temps conviviaux : repas à thèmes, anniversaires, chasse aux œufs dans le jardin pour Pâques, semaine et soirée sur le thème d'Halloween (maquillage, déguisement, décoration du foyer...), fêtes de fin d'année à laquelle un groupe de Rap et un chanteur ont été conviés, repas pour fêter le départ des jeunes.

## 2.3 Expression et participation des usagers

Un tableau d'affichage à destination des jeunes a été installé dans le couloir du foyer. Différents documents y sont affichés (charte des droits de la personne accueillie).

La réunion jeunes reste l'instance principale du dispositif d'expression des jeunes au sein de la structure. Cette réunion permet d'associer les jeunes à la vie de l'établissement, d'entendre leur avis, leurs propositions.

Cette réunion a lieu tous les dimanches soirs. Les jeunes disposent d'un cahier de « réunion jeunes » ainsi que d'une boîte à idée qui se trouve dans le bureau des éducateurs. Ils peuvent y déposer des questions, des suggestions ou tout autre point qu'ils souhaitent aborder. Les éducateurs font un compte-rendu écrit, depuis cette année, de cette réunion pour faire remonter les questions et demandes des jeunes, en vue de la réunion pluridisciplinaire hebdomadaire prévue le lendemain.

Dès leur arrivée, nous procédons à un entretien de parcours avec chaque jeune. Cet entretien permet d'offrir un espace de parole aux jeunes pour s'exprimer sur leurs parcours, leurs difficultés... Cet entretien permet de les associer à leur prise en charge. Nous avons également formalisé un entretien à la fin du placement pour faire le bilan du séjour avec chaque jeune.

Toutes les activités proposées aux Cerisiers sont des mises en situations concrètes conçues comme des médias éducatifs favorisant l'expression du jeune. En effet, outre l'entretien de parcours réalisé à son arrivée, chaque jeune construit un thermomètre émotion support à son expression durant le placement. De même, l'atelier éloquence est un espace dédié à l'expression des jeunes.

Durant le placement, des contrats éducatifs peuvent être mis en place, cet outil vient soutenir l'expression des jeunes lorsqu'ils sont en difficulté.

L'équipe éducative développe également des pratiques qui favorisent l'expression des jeunes, pour exprimer et faire entendre leur voix, en leur proposant de contacter leur avocat, défenseur des droits de l'enfant, d'écrire à leur magistrat...

Les jeunes placés aux Cerisiers se saisissent régulièrement de cette proposition.

Un entretien de recueil de l'avis du jeune est réalisé avant chaque audience.

L'évaluation externe réalisée en décembre a mis en évidence un excellent travail sur la question du soutien à l'expression des usagers et a valorisé les pratiques qualitatives de l'établissement.

## 2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Si nous avons déploré plus d'incidents cette année, ceux-ci ont été moins violents que l'année dernière. En revanche, les incidents concernent plus de jeunes cette année, avec une recrudescence des violences verbales.

Les incidents les plus fréquents sont les violences verbales, en hausse cette année, puis les fugues, également en hausse (effets de groupe), les violences physiques et les dégradations. On note également une augmentation d'incidents cette année liés aux stupéfiants.

En 2023, on note une augmentation du nombre de jeunes qui ont fait l'objet d'une ou de plusieurs notes d'incident, **9** cette année, contre **8** l'année dernière. A noter qu'un jeune concentre à lui seul au moins **7** incidents. Nous avons suivi ce jeune quasiment exclusivement en individuel de son arrivée jusqu'à fin décembre.

Tous les incidents ont donné lieu à une sanction. L'échelle des sanctions peut aller de la suppression de sortie, confiscation du téléphone, aux mesures de réparation qui ont beaucoup augmenté cette année : lettre d'excuse, chantiers maçonnerie, réparation des meubles, exposé après plusieurs ateliers expo 13/18 avec un outil « questionnaire suite à un acte violent », entretien avec un policier, participation à une audience en comparution immédiate.

**3** jeunes ont été mis à distance cette année, ils ont été ré accueillis dans le cadre d'un contrat éducatif. Parmi ces 3 jeunes l'un d'eux a fait l'objet d'un conseil de discipline.

Lorsque des difficultés perdurent pour certains jeunes après une ou plusieurs sanctions, un contrat éducatif peut en effet être envisagé dans un souci de responsabilisation.

**4** jeunes ont fait l'objet d'un contrat éducatif, signé par l'adolescent, l'éducateur référent et la cheffe de service. Contrat qui fixe en détail les engagements du jeune, de l'équipe et de la cheffe de service ainsi que la ou les sanctions en cas de non-respect des engagements. Des entretiens réguliers sont prévus pour assurer le suivi du contrat (dont un entretien tous les 15 jours si besoin avec la cheffe de service).

Pour sécuriser et contenir les jeunes, les éducateurs ne travaillent jamais seuls (binôme ou plus).

La présence continue des adultes sur tous les temps collectifs rassure les jeunes. Les professionnels régulent ainsi les tensions et désamorcent les situations potentiellement violentes avant qu'elles n'exploient (comme indiqué précédemment ils peuvent scinder le groupe pour le repas, idem pour les ateliers...).

Les éducateurs ont développé de véritables savoir-faire en matière d'anticipation à travers l'identification de signaux plus ou moins faibles pouvant annoncer une potentielle crise. Ils mettent alors en place des plans d'action pour y parer, comme prendre en charge un jeune en individuel à l'extérieur sur la journée pour l'apaiser, scinder le groupe...

La sécurisation et la différenciation des espaces (délimiter le dedans/dehors par la fermeture des portes et différenciation espace du quotidien/espace d'activités) => *enveloppe spatiale* et la structuration de la prise en charge (cadre horaire, planning d'activité...) => *enveloppe temporelle* ; Ce sont autant d'éléments qui permettent de diminuer de manière significative l'angoisse des jeunes. Cet environnement prévisible avec des repères fixes et stables est très contenant.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en charge, un gros travail autour des émotions est mené => *enveloppe psychique*, notamment en équithérapie, avec différents outils : soins apportés aux chevaux, cartes émotions, jeux de rôle.

Une attention toute particulière est toujours portée aux temps de transition, afin d'offrir aux jeunes un espace de sécurité et un sentiment de stabilité, de continuité (avant et après le temps d'activité, avant le départ à l'école et au retour sur le foyer, rituel du soir pour préparer le coucher, à la fin et au début de la semaine...). Pour faciliter les transitions, chaque jeune fabrique un thermomètre émotions à son arrivée, cet outil permet à l'équipe de savoir ce que le jeune ne supporte pas, et ce qui l'apaise. Il peut être utilisé pour les entretiens ritualisés ou lorsque le jeune se sent mal.

Ces temps de transition peuvent être différents d'un adolescent à l'autre. En effet, certains sont en flottement à ce moment-là et cherchent un moyen de combler ce « vide » car il peut être angoissant, ce qui a été le cas pour grand nombre de jeunes cette année. La réponse peut être l'excitation ou l'agitation. S'ils ne sont pas ritualisés, ces temps de transitions peuvent être angoissants car les jeunes accueillis aux Cerisiers n'ont pas la sécurité interne nécessaire pour les vivre sereinement. Cette année, nous avons eu beaucoup de jeunes, qui ne supportaient pas les temps de flottement, ni le fait d'être seul pendant le temps calme. Aussi, il a fallu du temps et beaucoup d'énergie à l'équipe pour aider les jeunes à intégrer ce temps calme comme un rituel.

## 3. Parcours des personnes accompagnées

### 3.1 Demandes Admissions

L'accueil aux Cerisiers se fait sans étude préalable d'un dossier d'admission.

Nous sommes sollicités soit par :

- **la cellule technique** qui gère les places d'accueil d'urgence des 3 cercles du dispositif, Les Cerisiers faisant partie du cercle 2. Chaque semaine nous envoyons à la cellule technique un tableau avec les effectifs (jeunes présents et nombre de places disponibles).

- **l'Unité Educative Auprès du Tribunal de Lyon (U.E.A.T.)**, les placements interviennent au moment du défèrement d'un mineur, après un entretien avec un éducateur de l'U.E.A.T. Les éducateurs de l'unité nous sollicitent directement. Si le magistrat acte le placement, il transmet une O.P.P. qui indique la durée du séjour (1 mois renouvelable une fois).

Pour cette année, on note une légère hausse des sollicitations émanant de l'U.E.A.T. par rapport à 2022.

Outre les demandes émanant de la cellule technique, nous constatons encore cette année une multiplication des interlocuteurs à travers des demandes directes de certaines M.D.M., et à la marge de la DDPE, ainsi que des U.E.M.O. pour des accueils relais ou accueils ne relevant pas forcément de l'urgence.

Ces difficultés touchent l'ensemble des services (cellule technique, I.D.E.F, foyers, M.D.M., service A.E.M.O., U.E.M.O...), qui parviennent difficilement à se coordonner. Ce qui a un impact considérable sur notre établissement d'accueil, notamment sur les durées de placement qui se rallongent de plus en plus. Ces difficultés viennent mettre à mal notre cadre de fonctionnement calibré sur une temporalité courte qui rassure les jeunes à leur arrivée. Aussi lorsqu'au bout de plusieurs mois, les jeunes ne voient venir aucune perspective d'orientation, ils le vivent mal, et sont très affectés lorsqu'ils voient partir des jeunes arrivés après eux.

De même, nous observons encore cette année, des sollicitations de la cellule technique symptomatiques d'un contexte global particulièrement dégradé, comme en témoigne plusieurs demandes pour des adolescents déjà placés sur une place d'accueil d'urgence à l'I.D.E.F. Cette tendance qui s'est confirmée en 2023, soulève des interrogations.

Toutefois, les relations avec la cellule technique ont été fluides cette année. Celle-ci est restée attentive aux difficultés que nous avons pu rencontrer : contexte RH dégradé (manque de personnel) ou contextuelles lors de prises en charge lourdes et s'est montrée vigilante à ne pas nous solliciter pour un accueil sur les nuits et les week-ends durant les périodes compliquées.

Tout comme l'année dernière, la synergie avec les autres établissements du pôle nous a permis de continuer à développer des actions en faveur des jeunes : mesures de réparation avec certains ateliers (maçonnerie, peinture...) pour répondre à certains passages à l'acte ; évaluations scolaires...

Nous avons également accueilli en relais un jeune placé au CEPAJ, suite à une altercation très violente avec un autre jeune.

Nous avons par ailleurs été sollicité par d'autres structures pour des mises à distance.

DEMANDES D'ADMISSION	2023
Admissions réalisées	19
Admissions non réalisées	0
Dont refus du service	1
Admissions en cours de traitement	0
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>19</b>

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2023
Moyenne d'âge des demandes	15,6
Pourcentage de filles dans les demandes	47%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N
Métropole Lyon	14
Département Rhône	0
PJJ	5
Autre Département	0
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N
Placement judiciaire confié	14
Placement administratif	0
Placement direct par le juge	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0
Mesure pénale PJJ	5
Accueil d'urgence	0
Accueil de jour	0
Autre mesure	0
Aucune mesure	0
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

### Refus d'admission :

En 2023, une demande d'accueil a été refusée en septembre 2023 pour une jeune fille qui était enceinte de plusieurs mois et le contexte du groupe ne permettait d'assurer la protection de sa grossesse.

## 3.2 Usagers Accompagnés

### Accompagnement – indicateurs de population

Sur les 25 adolescents suivis en 2023, 6 ont été admis en 2022 et 19 en 2023.

15 garçons et 10 filles.

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	
3 - 6 ans	0	
6 - 10 ans	0	
10 - 14 ans	5	3
14 - 16 ans	6	11
16 - 18 ans	14	12
Plus de 18 ans	0	
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>26</b>

Répartition des accueils :

- **18** placements via la cellule technique.
- **5** placements P.J.J. via l'U.E.A.T. de Lyon
- **2** placements relais

Caractéristiques des usagers admis dans l'année :

BESOINS - Conduites à risque	Année N
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	5
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	8
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	11
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	7
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	11
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	7
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	14
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	9

Si la majorité des jeunes suivis en 2023 sont des primo-placés (17 jeunes sur 25), nous observons cette année une augmentation des jeunes qui présentent des profils d'une complexité majeure. Ces jeunes présentent d'importants troubles du comportement et de la personnalité qui se manifestent par des agirs illimités ; et/ou une problématique lourde sur le plan psychique et psychiatrique. Une prise en charge partagée a été accordée fin décembre 2023.

Nous notons cette année une nette augmentation des prises en charge individuelles, qui perdurent au-delà de la phase d'accueil, parfois pendant plusieurs semaines, voire davantage. La caractéristique de 2 adolescents est qu'ils sont très jeunes (13 ans au moment de l'admission), et qu'en dehors des problématiques qui sont les leurs, ils ont de grosses difficultés à mentaliser. Au regard de la multiplication de leurs actes, ces jeunes ont besoin d'un cadre contenant, très structuré, très organisé, en un pour un. Le décalage d'âge entre ces jeunes et le reste du groupe a été une source de difficulté pour l'équipe qui a mis énormément de temps à stabiliser le groupe. Malgré un travail considérable, ces 2 jeunes peinent encore à s'inscrire dans le collectif.

On note cette année également une augmentation des jeunes qui ont un traitement, et qui ont des conduites à risque (scarifications, fugues, mises en danger à l'extérieur), ainsi que des jeunes présentant des problématiques d'ordre sexuel.

Le nombre de jeunes sans scolarité a augmenté cette année : 11 contre 9 l'année dernière.

Enfin, on observe cette année une hausse du nombre de jeunes dont le placement tourne court (entre 0 et quelques jours).

Fin janvier 2023, une fratrie a été accueillie au foyer. L'évaluation de leur situation a permis de différencier les besoins de chacun et de proposer des pistes d'orientation distinctes.

Si différentes problématiques ont été repérées chez les adolescents accueillis cette année au foyer, nous avons observé des points communs :

- La problématique des dysfonctionnements familiaux est prégnante chez tous les jeunes accueillis. Tous étaient en rupture ou en conflit avec leur famille, mal inscrit dans leur filiation, dans leur famille, où ils ne trouvent pas leur place.
- Ils manifestent de différentes manières beaucoup d'angoisses, en lien avec leur sentiment d'insécurité psychique et d'un défaut de contenance dans leur famille.
- Il en découle une inscription plus ou moins marquée dans des conduites à risque : scarifications, conduites ordaliques, addictions, prostitution, rupture familiale et/ou scolaire, fugue, errance, délinquance, violences...

Cette année a encore été marquée par l'accueil de plusieurs adolescents qui se sont construits dans des modalités d'emprise avec leurs parents. Ces mécanismes relationnels massifs ont eu des répercussions et des effets délétères dans l'accompagnement. Les mouvements transférentiels massifs de ces adolescents ont éprouvé les professionnels qui demeuraient

vigilants et au travail pour résister à ces problématiques complexes. Ces accueils ont demandé un travail attentif et un maillage pluridisciplinaire afin de mettre en lumière les modalités relationnelles de ces adolescents et leurs effets dans les interactions.

Il est à noter que cette année, 2 adolescents ont été accueillis aux Cerisiers dans le cadre d'une mise à distance de leur établissement d'accueil pérenne. Dans ce cadre-là, un travail pluridisciplinaire peut se réaliser autour d'une fiche navette construite avec les établissements demandeurs de la mise à distance.

D'autre part, le travail d'évaluation n'a pu se mettre en œuvre pour 4 adolescents. Leurs problématiques extérieures tellement nouées et indicibles, n'ont pas permis au placement d'être efficient et ont conduits à des fins de placement précipités notamment au travers de conduites de ruptures mises en acte par les adolescents.

### **Prises en charge particulières**

Cette année, nous avons accueilli des jeunes qui présentaient des problématiques lourdes et demandaient des prises en charge particulières, notamment 2 d'entre eux :

En fin d'année 2022, Nous avons admis un adolescent qui a été présent sur le premier trimestre 2023. Cet accueil a été très singulier. En effet, l'accueil d'urgence, qui faisait suite à une longue hospitalisation, s'est construit de façon séquentielle avec l'E.P.E. de Collonges au Mont d'Or dans le cadre d'une prise en charge partagée A.S.E/P.J.J. Ce dispositif exceptionnel s'est rapidement dégradé au regard des multiples passages à l'acte de l'adolescent. Nous avons dû alors construire un partenariat privilégié avec les services de soin. L'ensemble de l'équipe a été mis en difficulté par ses agissements en lien avec sa problématique médicale et ses troubles psychiatriques importants. Afin d'assurer son accueil et une prise en charge sécurisante pour lui, les autres jeunes et l'ensemble de l'équipe, nous avons multiplié les temps d'élaboration, de synthèse. Nous avons également construit un lien étroit avec les différents partenaires (M.D.M., D.P.E., P.J.J., hôpital...). Néanmoins, en dépit des nombreux axes déployés pour assurer sa prise en charge, l'accueil de cet adolescent s'est conclu par une incarcération.

Nous avons accueilli un jeune de 13 ans ½ qui avait été placé en M.E.C.S. une semaine plus tôt. Suite à un passage à l'acte de cet adolescent sur un autre jeune, la M.E.C.S. a mis fin à sa prise en charge afin de protéger les autres jeunes.

Nous avons rencontré un autre jeune adolescent envahi par ses débordements, son agitation, en difficulté pour contenir ses pulsions agressives, sexuelles, destructrices. Dans l'illimité, la toute-puissance et la toute-impuissance, il a multiplié les passages à l'acte hétéro agressifs, les mises en danger sur l'extérieur à travers des conduites de rupture, à risque, ordaliques. Au foyer, il a intrusé les espaces, dégradé les lieux à plusieurs reprises. Il a activé les plus fragiles, fait peur aux plus vulnérables.

Nous avons résisté face sa destructivité. Nous avons toujours maintenu pour lui un berceau d'accueil malgré ses luttes, ses résistances et ses attaques. Nous n'avons eu de cesse de

réinventer sa prise en charge en individuel faisant preuve d'une remarquable créativité. Nous avons tenu. En parallèle, un travail de maillage avec les différents partenaires a aussi permis de contenir au plus près ce jeune.

Peut-être arriverons-nous à créer pour lui a minima une base de sécurité, une certaine stabilité, afin qu'il puisse être orienté dans un lieu pérenne où il sera plus en mesure de tenir et de se contenir.

#### Scolarité / Formation professionnelle :

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N
Age pré-scolaire	0	0%
Maternelle - Primaire - Collège	6	24%
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	4%
SEGPA Collège	0	0%
IME - IMPRO	1	4%
Lycée - Lycée prof	3	12%
Université	0	0%
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%
Apprentissage	0	0%
Salarié	0	0%
Descolarisation	14	56%
Autres	0	0%
Cepaj	0	0%
En recherche d'emploi	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	

La plupart des adolescents accueillis cette année aux Cerisiers se trouvaient en situation de décrochage scolaire, de ruptures et d'errance, désinscrits des espaces socialisants.

L'équipe a œuvré à les aider à reconstruire un projet scolaire ou une inscription dans le domaine professionnel en lien avec les établissements de l'éducation nationale, les I.T.E.P, les C.I.O. mais également Les Apprentis d'Auteuil.

#### Moyenne d'âge et durée du placement :

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	15,6	15,9
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0,2	0,2
Pourcentage de filles dans les accompagnements	44%	42%

### 3.3 Usagers sortis

Durée de l'accompagnement et âge à la sortie :

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023
Nombre de sortis	20

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023
Moins de 3 mois	12
4 à 12 mois	8
Plus de 3 ans	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,23

- Trop d'aléas venant impacter les perspectives de départ, comme en témoigne le refus d'une structure qui s'était avancé à l'oral auprès de la M.D.M. pour une jeune fille en situation de handicap accueillie en janvier 2023 aux Cerisiers (à noter que l'adjointe à la responsable qui avait l'habitude de collaborer avec cette structure avait été leur principale interlocutrice). Fin août, la M.E.C.S. avait donné son accord oral pour une admission sur la période des vacances de la Toussaint, avant de se rétracter en octobre sans donner d'explication. Exemple qui montre qu'en complément du protocole d'admission, la logique de réseau qui pouvait parfois faciliter certaines orientations, est de moins en moins opérante.

- Surcharge de travail des M.D.M. qui ne cessent d'augmenter, en lien avec un manque d'instances de relais organisationnel qui pourraient apporter un soutien à l'orientation pour certaines situations.

La D.P.E. est alors saisie au coup par coup pour débloquer des situations non résolues.

- Hétérogénéité des fonctionnements des M.D.M. : Travailleurs sociaux nommés tardivement/ changement de travailleur social au bout d'un ou deux mois car affecté en renfort provisoirement. Cette tendance s'est accentuée en 2023, et a eu un fort impact sur certaines situations. A cela s'ajoute, les absences du travailleur social (congé, arrêt maladie) lors du premier mois d'accueil, voire au-delà.

Par conséquent, on note à nouveau cette année un manque de fluidité dans l'articulation avec certains travailleurs sociaux du fait des problématiques évoquées ci-dessus.

Ces situations font ressortir encore une fois un démaillage institutionnel, sous tendu notamment par des logiques institutionnelles antagonistes, qui ne sont pas régulées, faute d'instances communes d'arbitrage.

Ces difficultés touchent l'ensemble des services (cellule technique, I.D.E.F, foyers, M.D.M., service A.E.M.O., U.E.M.O...), qui parviennent difficilement à se coordonner. Ce qui a un impact considérable sur notre établissement d'accueil, notamment sur les durées de placement qui se rallongent de plus en plus. Ces difficultés viennent mettre à mal notre cadre de fonctionnement calibré sur une temporalité courte qui rassure les jeunes à leur arrivée. Aussi lorsqu'au bout de plusieurs mois, les jeunes ne voient venir aucune perspective d'orientation, ils le vivent mal, et sont très affectés lorsqu'ils voient partir des jeunes arrivés après eux.

De même, nous observons encore cette année, des sollicitations de la cellule technique symptomatiques d'un contexte global particulièrement dégradé, comme en témoigne plusieurs demandes pour des adolescents déjà placés sur une place d'accueil d'urgence à l'I.D.E.F. Cette tendance qui s'est confirmée en 2023, soulève des interrogations.

Certains placements ont perduré du fait de la complexité de la situation. En 2023, plusieurs placements ont perduré au-delà de notre temps d'accueil en raison de difficultés d'orientation. Une jeune est restée toute l'année et son placement va perdurer sur 2024. Il est bien difficile pour ces adolescents de faire face à la pérennité de leur placement en foyer d'accueil d'urgence (vécu d'abandon, de mauvais objet, de non place...). Le cadre du foyer est fort, exigeant. Les jeunes s'y tiennent mais nous déplorons leurs attaques par rapport aux délais qui s'éternisent.

#### Motif de sortie :

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	8	40%	7
Fin de mesure - Majorité	0	0%	2
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	9	45%	7
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0
Déménagement et autres	3	15%	4
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		<b>20</b>

### Orientation à la sortie :

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N
Chez les parents sans SAE	6
Chez les parents avec SAE	0
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	1
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	8
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0
En établissement pénitentiaire	1
Chez un assistant familial	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0
En établissement hospitalier	0
En internat scolaire	0
En hôtel	0
Autre	0
Inconnu	4
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

En 2023, la diversité des problématiques et des adolescents a conduit l'équipe à s'accorder aux besoins spécifiques de chacun dans une visée d'une évaluation précise et singulière de chaque situation. Et cette année plus spécifiquement encore, les prises en charge ont été envisagées pour être le plus individualisées possible, le collectif étant souvent peu accessible aux jeunes accueillis. Les temps de transition et les temps en collectif ont été également sans cesse pensés et réajustés en fonction de la dynamique du groupe.

Il est à noter que cette année, 2 adolescents ont été accueillis aux Cerisiers dans le cadre d'une mise à distance de leur établissement d'accueil pérenne. Dans ce cadre-là, un travail pluridisciplinaire peut se réaliser autour d'une fiche navette construite avec les établissements demandeurs de la mise à distance.

D'autre part, le travail d'évaluation n'a pu se mettre en œuvre pour 4 adolescents. Leurs problématiques extérieures tellement nouées et indicibles, n'ont pas permis au placement d'être efficient et ont conduits à des fins de placement précipités notamment au travers de conduites de ruptures mises en acte par les adolescents.

## **Santé et soins médicaux**

Sur l'année 2023, l'infirmière du CEPAJ a été sollicitée avec l'accord de la direction du pôle adolescent sur 9 situations différentes, c'est 3 de plus qu'en 2022.

Ces interventions vont de la réalisation d'un pilulier à une rencontre individuelle en passant par des activités de prévention à la santé.

Sur les 9 situations, 5 ont nécessité un traitement au long cours.

La préparation des piluliers est réalisée par l'infirmière de manière hebdomadaire.

La réalisation d'un pilulier entraîne :

- La traçabilité de l'administration du traitement, document remis par l'infirmière aux éducateurs,
- L'administration des traitements par les éducateurs,
- La surveillance des effets secondaires et de l'efficacité du traitement par l'infirmière.

L'infirmière a eu un rôle dans la coordination des soins pour 2 situations. Cette fonction un renforcement du lien entre le foyer et les services de soins, qu'ils soient somatiques ou psychiatriques.

Une situation a amené l'infirmière à engager un travail partenarial avec les conseillères santé de la PJJ.

## **Sur le plan de la prévention :**

La prévention à la santé sur l'année 2023 a été individuelle.

Personnalisée aux problématiques des jeunes, elle s'est fait sur des rencontres 2 à 3 par jeune. Les sujets abordés étaient autour de l'hygiène corporelle, les consommations de produits psycho actifs et la sexualité.

## **Soins courants et problématiques rencontrés:**

Les demandes somatiques sont toujours identiques : céphalées, douleurs abdominales et lombaires, coupures, hématomes, scarifications...

## 4. Locaux et moyens matériels

- Une clôture en panneaux rigides a été installée à l'extrémité de la cour afin de mieux maîtriser les espaces. Un portillon sera installé courant 2024 afin de donner accès au jardin potager.
- Deux chambres ont été entièrement rénovées afin d'offrir aux adolescents un endroit chaleureux.

## 5. Perspectives 2024

- Le recrutement demeure la priorité pour 2024 pour constituer et stabiliser l'équipe. Depuis sa création, le foyer est en dans une situation critique. Cette problématique récurrente mériterait d'être traitée à différents niveaux (associatif, financeurs).
- Apporter les améliorations nécessaires (mise en place d'instances, d'outils, de process, élaboration d'un référentiel des Cerisiers...), suite aux préconisations de l'évaluation externe.
- Renforcer les partenariats développés en 2023 (P.J.J., A.S.E., Apprentis d'Auteuil, ...)
- Activer les instances avec les partenaires signataires du protocole d'accueil d'urgence (commission d'orientation...).
- Orientation : pont avec les partenaires, pour affiner un travail d'évaluation (projet des établissements). Aller voir les structures où on peut orienter les jeunes pour donner plus de force aux propositions d'orientation.
- Lancement de NEMO.
- Chantiers à l'extérieur, afin de concevoir des espaces agréables et accueillants, qui étaient prévus sur le budget prévisionnel 2023, et qui n'ont pas été réalisés.
- Mise en place de l'équipement pour la fibre, qui n'a toujours pas été installée.